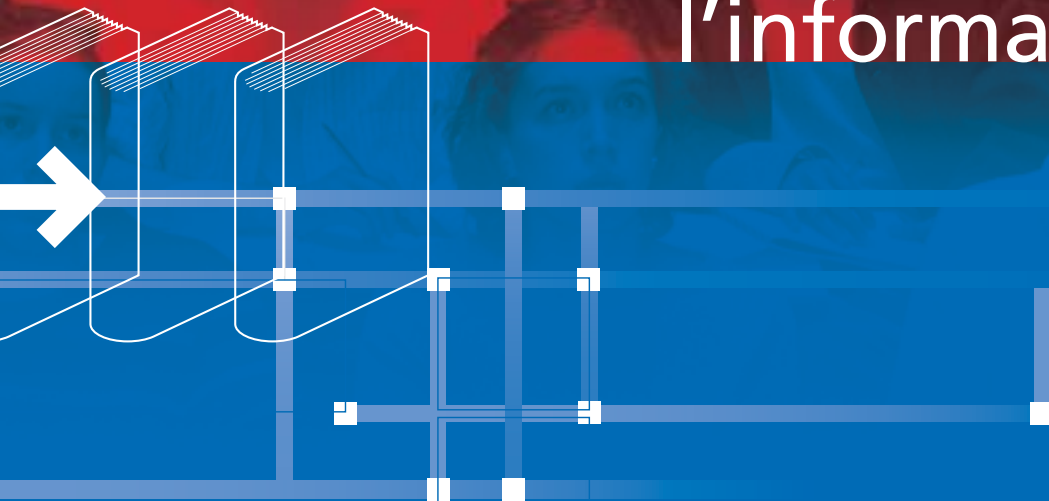


Direction des bibliothèques

Apprivoiser l'information pour réussir





Publié par la Direction des bibliothèques, octobre 2004

Conception graphique: Caractéra

Réalisation: Comité intersectoriel de formation à l'utilisation de l'information
(CIFUI), Direction des bibliothèques

Photographie page couverture: Bernard Lambert

ISBN 2-921609-08-8

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2004

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2004

Mot du directeur général

Je suis heureux de vous présenter le document *Apprivoiser l'information pour réussir* préparé à l'intention des professeurs, chargés de cours et autres intervenants pédagogiques de l'Université. Ce document s'inscrit dans le cadre des actions entreprises par la Direction des bibliothèques pour soutenir la formation à la recherche, l'évaluation et la gestion de l'information dans les programmes d'études et pour sensibiliser la communauté universitaire aux objectifs visés par la *Politique de formation à l'utilisation de l'information* de l'Université de Montréal. Je souhaite que ce document parvienne à préciser pour vous les notions relatives aux compétences informationnelles et qu'il ouvre des pistes de réflexion et d'action en vue d'une meilleure intégration de ces compétences dans la formation de nos étudiants. Les collaborations entre professeurs et bibliothécaires, dont ce document est un bel exemple, ne peuvent que favoriser ces développements.

Bonne lecture!



Jean-Pierre Côté
Directeur général des bibliothèques

Table des matières

Pourquoi ce document ?	3
1. Qu'entend-on par compétences informationnelles?	4
2. Pourquoi l'acquisition de ces compétences est-elle si importante?	5
3. Dans quelle mesure les étudiants entrant à l'université maîtrisent-ils déjà ces compétences?	7
4. Quel type de formation aux compétences informationnelles offre-t-on déjà à l'UdeM?	8
5. Que vient changer la <i>Politique de formation à l'utilisation de l'information</i> ?	9
6. Comment peut-on intégrer les compétences informationnelles dans les programmes d'études?	11
7. Que peuvent faire les bibliothèques pour vous aider?	12
Conclusion	13
Guide pratique: Pistes favorisant l'intégration des compétences informationnelles	14
Références	16



Pourquoi ce document ?

Ce document a pour but de :

- favoriser une meilleure compréhension chez les professeurs et chargés de cours de ce que sont les compétences informationnelles et du rôle qu'elles jouent dans la réussite des étudiants;
- présenter les orientations adoptées à l'Université de Montréal dans ce domaine, en particulier dans la *Politique de formation à l'utilisation de l'information*;
- fournir un soutien à l'intégration de cette formation dans les programmes.

La formation à l'utilisation de l'information permet :

- d'augmenter les compétences générales des étudiants;
- de les rendre autonomes dans la recherche et l'évaluation des sources d'information pour leurs travaux;
- de développer leur esprit critique et leurs capacités d'analyse face à la masse d'information à laquelle ils sont exposés (et le seront tout au long de leur carrière);
- d'obtenir, de la part des étudiants, des travaux qui font appel à une plus grande variété de sources d'information, fiables, pertinentes et du niveau approprié;
- de réduire les cas de plagiat par une meilleure compréhension des règles d'éthique en matière d'utilisation de l'information;
- de favoriser le passage des étudiants aux études supérieures en les rendant plus efficaces et confiants dans leurs habiletés de recherche.



Les bibliothèques sont en mesure d'apporter leur soutien aux unités dans la formation des étudiants aux compétences informationnelles, n'hésitez pas à faire appel à elles.

Qu'entend-on par compétences informationnelles ?

On sait généralement, et de façon spontanée, à quoi réfèrent les termes compétence et information. Qu'en est-il cependant de l'expression «compétences informationnelles» ?

Elle désigne en fait l'ensemble des compétences permettant à une personne d'évoluer dans la société du savoir et d'utiliser l'information de façon critique en vue de répondre à un besoin, qu'il s'agisse de résoudre un problème, de prendre une décision, de développer ses connaissances, de créer un document, une œuvre ou un produit ou, plus simplement, de poursuivre sa formation.

Une compétence est «un savoir-agir complexe résultant de l'intégration, de la mobilisation et de l'agencement d'un ensemble de capacités, d'habiletés et de connaissances utilisées efficacement.»

– François Lasnier (2000)

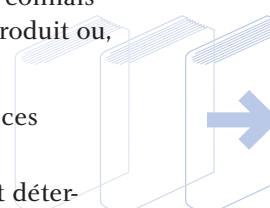
L'information désigne de façon générale un ensemble de renseignements sur un sujet qui s'inscrivent « dans un système formel susceptible de faire l'objet d'une diffusion ou d'un échange dans la communication.»

– Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information (1997)

À quoi distingue-t-on une personne qui maîtrise ces compétences ?

- Elle sait reconnaître un besoin d'information et déterminer la nature et l'étendue de l'information nécessaire pour y répondre.
 - Elle est en mesure de repérer l'information dont elle a besoin en faisant appel aux stratégies et outils de recherche appropriés.
 - Elle évalue de façon critique l'information recueillie et l'intègre à ses connaissances.
 - Elle organise et gère l'information efficacement et la communique de manière adaptée à son public cible en fonction des objectifs visés.
- Elle comprend les enjeux éthiques, légaux et sociaux liés à l'utilisation de l'information.

La maîtrise de ces compétences, essentielle aujourd'hui, passe notamment par une connaissance du monde de la documentation, l'aptitude à résoudre les problèmes posés par la recherche d'information et le développement du jugement et de l'analyse appliqués tout au long du processus de recherche.



Pourquoi l'acquisition de ces compétences est-elle si importante ?

Pour l'étudiant

Parmi les études qui ont permis d'établir un lien entre compétences informationnelles et réussite ou persévérance dans les études, celle d'Alain Coulon, professeur en Sciences de l'Éducation à l'Université de Paris VIII, retient l'attention. Ses recherches ont fortement contribué à mettre en place une formation obligatoire en méthodologie documentaire dans son établissement.

Sur 100 étudiants ayant suivi l'enseignement de documentation, on en retrouve 68 en licence deux ans plus tard (1993-1994), contre seulement 30 pour le sous-groupe qui n'a pas suivi cet enseignement; de même, 33 % sont inscrits en maîtrise quatre ans plus tard (en 1994-1995), contre 15 % pour les autres. Par ailleurs, les sorties par échec sont, au total, beaucoup moins nombreuses deux ans plus tard (1993-1994) : 8 % contre 28 %. (Coulon, 1999, 42).

« Le niveau de connaissances est tel qu'il est illusoire et dangereux d'avoir comme objectifs que les diplômés de nos universités terminent un programme en ayant reçu, assimilé et compris l'ensemble des connaissances dans une discipline donnée. [...] L'avenir de la formation de niveau supérieur réside aussi dans le développement d'habiletés et de compétences au-delà des connaissances. »

– Suzanne Bisailon (2003, 220)

Coulon explique ces données non seulement par l'acquisition d'un savoir-faire essentiel au métier d'étudiant, mais aussi parce que ces apprentissages méthodologiques constituent un « instrument d'affiliation intellectuelle » au monde de la recherche et à l'enseignement supérieur. Plusieurs études considèrent d'ailleurs cette « affiliation » au milieu universitaire comme un des facteurs critiques de persévérance dans les études postsecondaires.

Les compétences informationnelles sont d'autant plus importantes à la réussite universitaire aujourd'hui que les méthodes pédagogiques actives (études de cas, résolution de problèmes et autres) auxquelles on fait davantage appel exigent des étudiants une plus grande autonomie dans l'utilisation des ressources: ceux-ci doivent être en mesure de trouver et d'évaluer les sources d'information sur lesquelles s'appuieront leurs travaux et d'intégrer les nouvelles données recueillies à leurs connaissances.

Enfin, en initiant davantage les étudiants à la recherche, on leur permet de développer leur intérêt pour les études supérieures et on les outille pour réussir s'ils décident d'emprunter cette voie.

Pour le professionnel

L'explosion de l'information, la complexification des savoirs, le vieillissement rapide des connaissances dans plusieurs domaines, l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication sont autant de facteurs qui ont forcé la réflexion au cours des dernières

décennies sur l'importance des compétences informationnelles sur le marché du travail. Si l'on admet que l'étudiant n'apprendra à l'université qu'une portion de ce dont il aura besoin dans l'exercice de sa profession, il devient essentiel de tout mettre en œuvre pour qu'il développe une méthode de travail intellectuel efficace et acquière les habiletés pour « apprendre à apprendre ».

Qu'il s'agisse des gouvernements, des ordres professionnels, des employeurs ou d'autres acteurs économiques, les nombreux intervenants du marché du travail s'entendent pour souligner l'importance pour le professionnel de maîtriser certaines compétences génériques telles que la recherche, l'évaluation et la gestion de l'information, la résolution de problèmes et la capacité de poursuivre son apprentissage.

« Peu importe ce que vous apportez avec vous dans le monde du travail au 21^e siècle, que vos habiletés techniques soient grandes, que votre attitude soit des plus positives et votre engagement envers l'excellence profond, l'important au bout du compte pour réussir est d'avoir des compétences informationnelles de haut niveau. »

– Anthony Comper,
président de la Banque de Montréal,
à des étudiants fraîchement diplômés
de l'Université de Toronto (In ACRL,
2001, 2). Traduit.

Pour le citoyen et la société

La maîtrise des compétences informationnelles n'est pas seulement importante dans le contexte des études et du travail mais aussi en société, de façon à ce que chacun puisse exercer son rôle de citoyen de façon éclairée, qu'il s'agisse d'être critique face aux médias ou d'être informé pour pouvoir débattre des enjeux sociaux et contribuer au développement de solutions durables.

Dans quelle mesure les étudiants entrant à l'université maîtrisent-ils déjà ces compétences ?

En 2002, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) menait une étude auprès d'étudiants admis au premier cycle dans 15 universités québécoises. Le but de cette étude était de vérifier si l'étudiant entrant à l'université au premier cycle maîtrisait certaines connaissances de base en recherche documentaire. Des 3003 répondants, 1210 étaient des étudiants entrant à l'Université de Montréal.

Lacunes relevées

Cette enquête a confirmé ce qui est observé par plusieurs sur le terrain : « les résultats obtenus confirment que bon nombre d'étudiants semblent mal connaître ou ne pas connaître du tout les éléments de base du processus de recherche documentaire » (Mittermeyer et Quirion, 2003, 7). À peine plus du tiers des répondants (36 %) ont répondu correctement à 55 % ou plus des questions.

« Désolée, mais je ne m'y connais pas beaucoup en recherche documentaire. Lorsque j'entreprends une recherche, je tape quelques mots sur un moteur de recherche Internet ou encore à la bibliothèque et je m'arrange avec ce qui sort. Disons qu'il s'agit d'une entreprise hasardeuse. »

– Commentaire d'une répondante
(Mittermeyer et Quirion, 2003, 65)

Quelques points saillants :

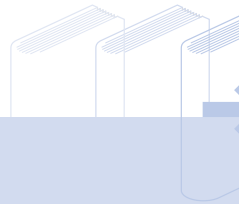
- Seulement 35 % des répondants ont pu reconnaître la référence à un article de périodique parmi une liste de quatre références bibliographiques. La capacité à lire une référence est pourtant essentielle, entre autres parce qu'elle permet d'adopter la stratégie appropriée pour localiser le document.
- Lorsqu'ils ont en main une référence à un article de périodique, plusieurs étudiants ne savent pas comment interroger un catalogue de bibliothèque pour déterminer si la bibliothèque possède le document. Seulement 20 % des répondants ont bien répondu à une question portant sur le sujet.
- Les étudiants éprouvent des difficultés à repérer les concepts importants dans une question de recherche; la stratégie de recherche qu'ils adoptent est alors trop vague ou comporte des termes non pertinents. Aux trois questions portant sur cet aspect, le taux de bonnes réponses a varié entre 35 % et 65 %.
- Seulement 15 % des répondants ont su reconnaître les caractéristiques principales d'une revue savante, alors que distinguer une revue populaire d'une revue de niveau recherche est important dans le contexte universitaire.

- 28 % seulement des répondants ont pu déterminer toutes les occasions où ils doivent inclure une référence à une source d'information utilisée dans leurs travaux. La majorité ne savent pas dans quelles circonstances ils doivent citer les sources.
- Seulement 23 % des répondants ont su bien reconnaître les critères permettant d'évaluer la qualité d'un site Internet, ceci dans un contexte où plusieurs s'appuient grandement sur Internet pour répondre à leurs besoins d'information.

Conséquences sur la qualité du travail

Ces lacunes ont un impact sur les travaux des étudiants, notamment :

- Difficulté à repérer de l'information pertinente parce que les stratégies de recherche sont déficientes.
- Utilisation prépondérante des moteurs de recherche Internet au détriment des outils de recherche permettant de repérer des sources validées et de niveau approprié.
- Plagiat par ignorance des règles d'éthique documentaire.



4 Quel type de formation aux compétences informationnelles offre-t-on déjà à l'UdeM ?

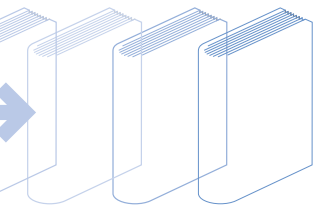
Pour appuyer le développement des compétences informationnelles, les bibliothèques offrent depuis plusieurs années des activités de formation documentaire à leurs usagers. Avec le développement rapide des technologies de l'information et l'augmentation de la masse d'information disponible, ces activités sont devenues plus nombreuses et diversifiées. On retrouve maintenant une large gamme d'ateliers ouverts à tous, des formations offertes dans le cadre de certains cours, des guides et des tutoriels en ligne, des capsules d'information, des présentations et des exercices dans l'environnement WebCT, et plus encore.

Mentionnons aussi que des partenariats entre départements et bibliothèques ont été établis dans certaines disciplines pour bâtir des approches structurées à la formation à l'utilisation de l'information.

Enfin, les professeurs et chargés de cours favorisent l'acquisition chez les étudiants des compétences informationnelles lorsque les activités d'apprentissage ou les travaux de leurs cours intègrent des aspects liés au repérage, à l'évaluation ou à l'exploitation de l'information.

Cependant, ces initiatives ne sont pas suffisantes pour remédier aux faiblesses relevées chez les étudiants qui entrent à l'université et pour leur permettre de développer des connaissances suffisantes de la documentation dans leur champ d'études universitaires. Soulignons en particulier les lacunes suivantes :

- Tous les étudiants ne sont pas rejoints par la formation documentaire (formation souvent facultative selon les programmes d'études et les cycles d'études).
- Les ateliers généraux offerts en bibliothèque ne permettent pas une mise en contexte propre à la discipline, à ses sources et outils documentaires.
- Les formations offertes ne touchent pas nécessairement l'ensemble des compétences informationnelles telles que décrites au début de ce document; elles se limitent souvent à l'utilisation des outils de recherche.
- Les compétences informationnelles, comme d'autres compétences transversales telles que la communication écrite, nécessitent une mise en pratique récurrente pour être maîtrisées; les apprentissages en matière d'utilisation de l'information ne sont pas toujours renforcés dans les cours du programme.
- La formation aux multiples facettes de la recherche, de l'évaluation et de l'exploitation de l'information, lorsque présente, est souvent concentrée au début du parcours universitaire au lieu d'être étalée sur l'ensemble des programmes d'études, cette dernière approche favorisant un meilleur apprentissage.
- Les apprentissages des compétences informationnelles ne sont généralement pas évalués de façon formelle; il est donc difficile pour l'étudiant comme pour le personnel enseignant de mesurer l'atteinte des objectifs en matière de compétences informationnelles.



5 Que vient changer la Politique de formation à l'utilisation de l'information ?

Dans le but d'accentuer les efforts en matière d'intégration des compétences informationnelles dans les programmes d'études, l'Université de Montréal adoptait en janvier 2002 la *Politique de formation à l'utilisation de l'information*. Cette politique traduit clairement la volonté de l'Université de s'assurer que tous ses finissants acquièrent et maîtrisent ces compétences génériques leur permettant de poursuivre leur apprentissage tout au long de leur vie.

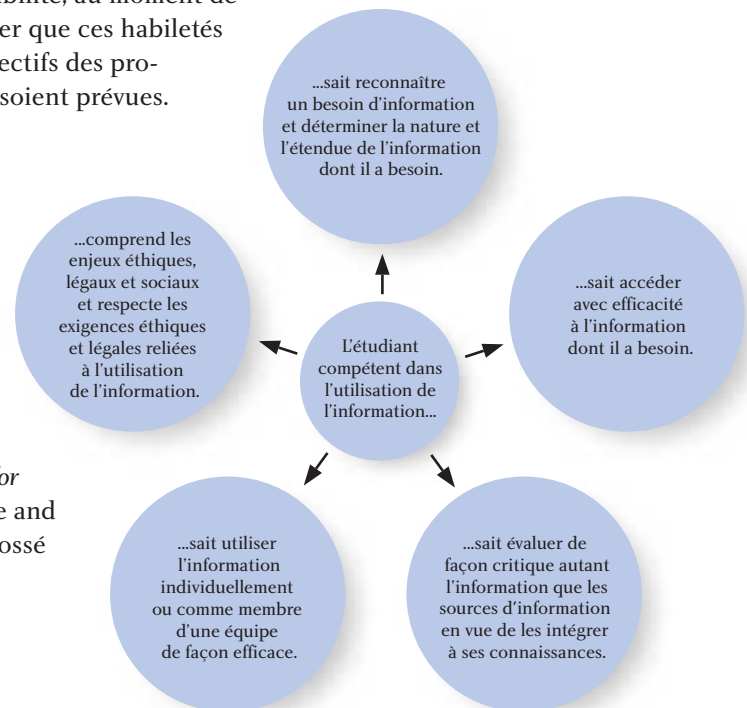
Principes

La *Politique de formation à l'utilisation de l'information* énonce sept grands principes :

- La formation à l'utilisation de l'information concerne les trois cycles d'études.
- L'enseignement des habiletés visées par la formation à l'utilisation de l'information est une responsabilité partagée entre le personnel enseignant et le personnel des bibliothèques qui pourront compter sur l'expertise de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information.
- Cette formation doit s'inscrire dans le cadre du champ d'études où l'étudiant est engagé.
- Une application pratique dans un projet de formation ou de recherche associé au champ d'études de l'étudiant permettra, par une mise en contexte, un véritable apprentissage d'application des méthodes de recherche, d'évaluation critique de l'information et de ses sources ainsi que de sa gestion.
- Les unités doivent s'assurer que les étudiants auront l'occasion de pratiquer dès la première année du programme d'études et dans diverses situations de recherche les compétences visées par la formation à l'utilisation de l'information.
- Il doit être clair pour le personnel enseignant que les habiletés visées pour la maîtrise de l'information sont un objectif continu de formation et que la vérification de ces habiletés doit se faire dans le cadre des programmes d'études.
- La Commission des études a la responsabilité, au moment de l'approbation des programmes, de vérifier que ces habiletés soient incluses nommément dans les objectifs des programmes et que des activités à cette fin soient prévues.

Compétences visées

La *Politique* décrit aussi les cinq compétences visées par la formation à l'utilisation de l'information (illustrées ci-contre). Chacune des compétences est accompagnée d'indicateurs de performance. Pour cette partie du document, l'Université s'est inspirée des compétences décrites dans le document *Information Literacy Competency Standards for Higher Education* de l'Association of College and Research Libraries (ACRL), document endossé par l'American Association for Higher Education.



La *Politique de formation à l'utilisation de l'information* vient formaliser les orientations de l'Université en matière de compétences informationnelles et appuyer les efforts entrepris par les différents intervenants pour intégrer davantage ces apprentissages à la formation des étudiants.

6

Comment peut-on intégrer les compétences informationnelles dans les programmes d'études ?

Les initiatives récentes d'intégration de la formation à l'utilisation de l'information dans les établissements d'enseignement supérieur vont dans le sens d'une approche programme où l'on s'assure que les apprentissages soient intégrés dans les cours de la discipline, apprentissages répartis et renforcés tout au long du cursus. Les modèles adoptés varient en fonction du contexte (clientèles de 1^{er} cycle ou des cycles supérieurs, discipline, approches pédagogiques privilégiées par un département, structure du programme, taille des groupes, etc.), mais contiennent en général plusieurs éléments tels que :

- des activités de formation réparties dans des cours ciblés du programme d'études;
- une approche pédagogique et des travaux qui renforcent les compétences informationnelles dans l'ensemble du programme;
- un projet intégrateur (par exemple, portfolio) en fin de parcours qui fait appel à l'ensemble des compétences informationnelles.

L'approche programme est intéressante au plan pédagogique puisque la mise en contexte du contenu favorise l'apprentissage et que l'étudiant peut plus facilement faire les liens entre ces compétences et les exigences de la pratique professionnelle dans son domaine. La *Politique de formation à l'utilisation de l'information* de l'Université de Montréal favorise ce type d'approche. Le guide pratique « Pistes favorisant l'intégration des compétences informationnelles » (p. 14) propose quelques avenues pour intégrer ces apprentissages à l'échelle du programme et des cours.

Que peuvent faire les bibliothèques pour vous aider ?

L'intégration de la formation aux compétences informationnelles dans les programmes requiert la participation et l'expertise de divers intervenants.

Le Vice-rectorat à l'enseignement de premier cycle et à la formation continue a mis sur pied en 2004 le Comité d'implantation de la *Politique de formation à l'utilisation de l'information* (CIPFUI) afin de favoriser l'implantation de la *Politique*, en lien avec les doyens, par la concertation entre les divers intervenants impliqués, la sensibilisation de la communauté universitaire, la planification des actions à mettre en oeuvre et le soutien aux unités d'enseignement. Le CIPFUI a déjà mené une enquête auprès des unités pour connaître le degré général d'intégration des compétences informationnelles dans les programmes menant au baccalauréat ou au doctorat de 1^{er} cycle afin de dégager des priorités d'action.

Saviez-vous que... ?

Les bibliothécaires responsables de disciplines détiennent minimalement un baccalauréat dans le champ d'études qu'ils encadrent ainsi qu'une maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information.

Les prochains travaux du comité aideront à baliser le soutien attendu des bibliothèques pour aider les unités à intégrer la formation à ces compétences en l'adaptant aux particularités de leurs programmes d'études. On peut cependant déjà mentionner que les bibliothèques sont en mesure d'apporter leur soutien aux volets suivants de cette formation :

- Travailler avec les facultés et départements à l'élaboration d'une formation à l'utilisation de l'information adaptée à la discipline, qu'il s'agisse de définir les objectifs, développer des outils et activités d'apprentissage, examiner des stratégies d'implantation ou conseiller des moyens appropriés pour évaluer les compétences informationnelles.
- Participer à la formation des étudiants aux habiletés informationnelles.
- Développer des outils pédagogiques pour faciliter l'intégration des compétences visées dans les programmes : guides, tutoriels, outils d'auto-évaluation des connaissances de base en recherche documentaire pour les nouveaux étudiants, etc.
- Offrir des activités pour développer les compétences informationnelles chez les professeurs, chargés de cours et auxiliaires d'enseignement.
- Assurer une veille documentaire sur les approches et projets nouveaux en matière de formation à l'utilisation de l'information dans les différentes disciplines.

Le personnel des bibliothèques, spécialiste des méthodes de recherche documentaire, maîtrise les nombreux outils qui sont aujourd'hui à la disposition des chercheurs et étudiants et a su développer au fil des années une expertise dans l'enseignement des stratégies de recherche documentaire. Les partenariats entre les équipes enseignantes responsables des programmes d'études et les bibliothécaires ne peuvent que mettre à profit les expertises complémentaires de ces intervenants dans le développement de formations à l'utilisation de l'information adaptées aux programmes d'études.

Conclusion

La *Politique de formation à l'utilisation de l'information* de l'Université de Montréal s'inscrit dans une réflexion qui vise à favoriser les apprentissages s'appuyant sur la recherche et l'exploitation des ressources documentaires. Dans le très cité rapport de la Carnegie Foundation, *Reinventing Undergraduate Education: A Blueprint for America's Research Universities* (1998), la toute première recommandation est la suivante: «Make research-based learning the standard» (Que l'apprentissage basé sur la recherche devienne la norme). L'idée n'est pas de former les

étudiants à accéder à encore plus d'information – nous sommes tous confrontés au problème de l'infobésité – mais bien de développer chez les étudiants des habiletés pour repérer avec plus d'efficacité l'information qui est vraiment pertinente et d'exercer leur sens de l'analyse et leur esprit critique face à cette information.

La Direction des bibliothèques renouvelle ici aux unités et au personnel enseignant son invitation à établir davantage de partenariats pour s'assurer que les étudiants de l'Université de Montréal acquièrent l'ensemble des compétences informationnelles leur permettant d'évoluer dans cette société du savoir qui est la nôtre.

Pour en savoir plus...

Vous voulez en savoir davantage sur la formation à l'utilisation de l'information ou en discuter ?

- Consultez la page *Formation du site Web de la Direction des bibliothèques* à l'adresse suivante : <http://www.bib.umontreal.ca/db/apprendre.htm>
- Communiquez avec Diane Sauvé, adjointe au directeur général, formation à l'utilisation de l'information, Direction des bibliothèques (diane.sauve@umontreal.ca; poste 1817) ou avec votre bibliothèque d'attache.

Guide pratique :

Pistes favorisant l'intégration des compétences informationnelles

Stratégies à l'échelle du programme

La *Politique de formation à l'utilisation de l'information* de l'Université favorise une approche programme telle que décrite ci-haut, c'est-à-dire une intégration des apprentissages tout au long du cursus. Les stratégies doivent bien entendu être adaptées au contexte de l'unité, à la discipline et aux compétences attendues des professionnels dans ce secteur. Voici quelques pistes pour l'intégration de la formation aux compétences informationnelles.

Préciser les contenus et habiletés informationnelles à acquérir en fonction de la discipline et du champ professionnel

Si tous les étudiants devraient avoir un aperçu des outils de recherche généraux tels que le catalogue et les bases de données bibliographiques, l'étudiant en géographie aura à se familiariser davantage avec les outils de recherche pour l'information géospatiale, l'étudiant en sciences sociales avec les outils pour le repérage de données numériques et statistiques, et l'étudiant en sciences pures et appliquées avec les outils permettant de repérer les rapports techniques et les normes.

Du côté des enjeux éthiques liés à l'utilisation de l'information, la question des brevets sera plus importante en sciences et les droits de reproduction d'œuvres musicales numérisées sera surtout l'objet de discussions en musique.

Voir ce qui est déjà fait dans les cours du programme

Quelles sont les activités du programme d'études qui visent déjà l'acquisition des compétences informationnelles telles que définies pour le champ disciplinaire? Quelles sont celles qui permettent leur mise en pratique? Y a-t-il des mécanismes en place pour évaluer ces compétences?

Par exemple: quelles sont les activités pédagogiques et travaux donnés dans les cours qui favorisent déjà le développement de stratégies de recherche efficaces? quels sont les travaux qui exigent des étudiants une évaluation critique des sources d'information appuyée par des critères définis en fonction du contexte? quelles sont les activités qui initient les étudiants à la bonne façon de référencer des sources dans un travail?

Définir des activités d'apprentissage pour s'assurer de développer chez les étudiants toutes les compétences informationnelles

En fonction de l'écart constaté entre les compétences visées et ce qui est déjà intégré dans le programme, définir ou modifier des activités pour favoriser chez l'étudiant la maîtrise de l'information.

Plusieurs types de travaux se prêtent très bien à l'introduction d'un ou de plusieurs éléments des compétences visées par la *Politique*. Qu'il s'agisse d'un travail de recherche, de la préparation d'un débat ou d'un rapport de travail pratique en laboratoire, d'un journal de bord, d'un portfolio, d'un forum de discussion ou d'une étude de cas, on peut souvent y greffer une composante de recherche et d'exploitation de l'information pour développer et renforcer en contexte ces compétences.



Revoir l'intégration et l'évaluation de ces apprentissages dans le programme

Un plan visant à répartir tout au long du programme les activités de formation et d'évaluation des compétences informationnelles peut prendre différentes formes selon le contexte; il peut par exemple se traduire par une combinaison d'éléments tels que: interventions ponctuelles de la bibliothèque dans des cours ciblés, en partenariat avec les professeurs; adaptation d'activités d'apprentissage déjà prévues dans certains cours du programme afin que ces activités permettent le développement des compétences informationnelles en même temps que l'acquisition des savoirs disciplinaires.

Stratégies à l'échelle du cours

Comment peut-on, à l'échelle d'un cours, favoriser le développement des compétences informationnelles? Faire appel à des méthodes d'apprentissage actif qui s'appuient sur l'utilisation des ressources favorise bien entendu le développement de ces compétences. Il est aussi possible d'apporter quelques modifications à un cours, quelle que soit l'approche pédagogique privilégiée, pour faciliter les apprentissages en matière d'utilisation de l'information. Voici quelques exemples:

Énoncé des objectifs dans le plan de cours

Dans le plan de cours, on peut expliciter les objectifs relatifs à l'acquisition de compétences informationnelles de la même façon que le sont les objectifs visant l'acquisition du savoir disciplinaire.

Par exemple, si le cours permet de se familiariser avec la documentation spécialisée propre à une discipline ou s'il renforce les capacités d'analyse et l'esprit critique face à l'information publiée dans cette discipline, l'indiquer. Énoncer ces objectifs dans le plan de cours aide les étudiants à comprendre ce qui est visé et à orienter leurs efforts.

Énoncé des objectifs d'un travail

Dans la même veine, il est avantageux d'explicitier dans les documents décrivant un travail à réaliser – et lors de la présentation de ce travail en classe – les objectifs relatifs à la recherche ou à l'exploitation de l'information. Par exemple, si un travail permet entre autres d'apprendre à réaliser une bibliographie selon le format bibliographique privilégié dans la discipline ou à citer correctement des sources utilisées, le spécifier.

Évaluation

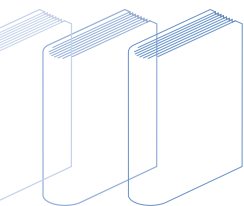
Si ce n'est pas déjà le cas, accorder dans l'évaluation d'un travail (rapport, débat, présentation, essai, etc.) des points aux aspects relatifs à l'utilisation de l'information, par exemple à la qualité de la recherche sur laquelle s'appuie le travail, à la diversité des sources utilisées et aux stratégies de recherche adoptées.

Ressources et ateliers de la bibliothèque

Dans les documents distribués aux étudiants ou sur le site Web du cours, il est utile de faire référence aux guides et tutoriels développés par la bibliothèque qui offrent un soutien à l'utilisation de l'information. De la même façon, on peut établir des liens vers l'horaire des ateliers de formation offerts par les bibliothèques et les mentionner aux étudiants.

Bibliothécaire spécialisé

Enfin, il ne faut pas hésiter à consulter le bibliothécaire spécialisé dans la discipline pour discuter de stratégies permettant d'intégrer un ou quelques aspects de la recherche et de l'utilisation de l'information dans un travail ou pour prévoir une formation documentaire sur mesure.



Références

Association of College and Research Libraries. (2001). Information literacy: the next killer app. *Instruction Section Newsletter*, 18.

<http://www.ala.org/ala/acrlbucket/is/publicationsacrl/newslettersacrl/spring01.pdf>
(consulté le 1^{er} septembre 2004).

Bisaillon, Suzanne. (2003). L'évolution de la formation formelle, non formelle et informelle: vers une adaptation au monde de la science et de la biotechnologie. In Bernard Schiele et Réal Jantzen (éd.). *Les territoires de la culture scientifique* (pp. 195-225). Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

Boyer Commission on Educating Undergraduates in the Research University. (1998). *Reinventing Undergraduate Education: A Blueprint for America's Research Universities*.
<http://naples.cc.sunysb.edu/Pres/boyer.nsf> (consulté le 1^{er} septembre 2004).

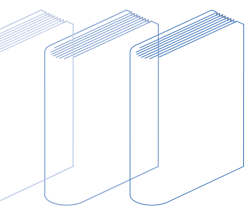
Coulon, Alain. (1999). Un instrument d'affiliation intellectuelle: l'enseignement de la méthodologie documentaire dans les premiers cycles universitaires. *Bulletin des bibliothèques de France*, 44(1), 36-42. http://bbf.enssib.fr/bbf/html/1999_44_1/1999-1-p36-coulon.xml.asp
(consulté le 1^{er} septembre 2004).

Lamizet, Bernard et Ahmed Silem (éd.). (1997). *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information*. Paris: Ellipses.

Lasnier, François. (2000). *Réussir la formation par compétences*. Montréal: Guérin.

Mittermeyer, Diane et Diane Quirion. (2003). *Connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1^{er} cycle dans les universités québécoises*. Montréal: CREPUQ.
<http://crepuq.qc.ca/documents/bibl/formation/etude.pdf> (consulté le 1^{er} septembre 2004).

Université de Montréal. (2002). *Politique de formation à l'utilisation de l'information*.
http://www.secgen.umontreal.ca/pdf/reglem/francais/sec_30/ens30_9.pdf
(consulté le 1^{er} septembre 2004).



Les bibliothèques sont là pour vous !

Aménagement

(www.bib.umontreal.ca/AM)
Pavillon de la Faculté de l'aménagement
2940, chemin de la Côte-Ste-Catherine
Salle 1162
Tél.: (514) 343-7177

Bibliothéconomie et sciences de l'information

(www.bib.umontreal.ca/BE)
Pavillon Lionel-Groulx
3150, rue Jean-Brillant
2^e étage, salle C-2059
Tél.: (514) 343-6047

Botanique (www.bib.umontreal.ca/BV)

Jardin botanique
4101, rue Sherbrooke Est
Salle E-328
Tél.: (514) 872-8495

Chimie (www.bib.umontreal.ca/CH)

Pavillon Roger-Gaudry
2900, boul. Édouard-Montpetit
7^e étage, salle H-715
Tél.: (514) 343-6459

Didacthèque (www.bib.umontreal.ca/DI)

Pavillon Marie-Victorin
90, avenue Vincent-d'Indy
Salle A-128
Tél.: (514) 343-6195

Droit (www.bib.umontreal.ca/DR)

Pavillon Maximilien-Caron
3101, chemin de la Tour
4^e étage, salle 4433
Tél.: (514) 343-7095

ÉPC-Biologie (www.bib.umontreal.ca/ED)

(Éducation, psychologie, psychoéducation,
communication, biologie)
Pavillon Marie-Victorin
90, avenue Vincent-d'Indy
2^e étage, salle G-205
Tél.: (514) 343-7242

Géographie (www.bib.umontreal.ca/GP)

Pavillon 520, chemin de la
Côte-Ste-Catherine
3^e étage, salle 339
Tél.: (514) 343-8063

Kinésiologie (www.bib.umontreal.ca/SA)

Pavillon d'éducation physique
et des sports
2100, boul. Édouard-Montpetit
8^e étage, salle 8259
Tél.: (514) 343-6765

Lettres et sciences humaines

(www.bib.umontreal.ca/SS)
Pavillon Samuel-Bronfman
3000, rue Jean-Brillant
Salle 1030
Tél.: (514) 343-7430

Livres rares et collections spéciales

(www.bib.umontreal.ca/CS)
Pavillon Samuel-Bronfman
3000, rue Jean-Brillant
4^e étage, salle 4068
Tél.: (514) 343-6111, poste 3832
(dont les collections Louis-Melzack
et Georges-Baby)

Mathématiques et informatique

(www.bib.umontreal.ca/MI)
Pavillon André-Aisenstadt
2920, chemin de la Tour
Salle 2405
Tél.: (514) 343-6819

Médecine vétérinaire

(www.bib.umontreal.ca/SA)
Campus de Saint-Hyacinthe
1500, rue des Vétérinaires, local 1541
Saint-Hyacinthe
Tél. de Mtl.: (514) 343-6111, poste 8369
Tél. de St-Hyacinthe: (450) 773-8521,
poste 8369

Musique (www.bib.umontreal.ca/MU)

Pavillon de la Faculté de musique
200, avenue Vincent-d'Indy
2^e étage, salle B-287
Tél.: (514) 343-6432

Optométrie (www.bib.umontreal.ca/SA)

Pavillon 3744, rue Jean-Brillant
3750, rue Jean-Brillant
2^e étage, salle 220
Tél.: (514) 343-7674

Paramédicale (www.bib.umontreal.ca/SA)

Pavillon Marguerite-d'Youville
2375, chemin de la Côte-Ste-Catherine
2^e étage, salle 2120
Tél.: (514) 343-6180

Physique (www.bib.umontreal.ca/PY)

Pavillon Roger-Gaudry
2900, boul. Édouard-Montpetit
8^e étage, salle H-825
Tél.: (514) 343-6613

Santé (www.bib.umontreal.ca/SA)

Pavillon Roger-Gaudry
2900, boul. Édouard-Montpetit
6^e étage, salle L-623
Tél.: (514) 343-6826

SERVICES SPÉCIALISÉS

Prêt entre bibliothèques (PEB)

(www.bib.umontreal.ca/PB)
Pavillon Samuel-Bronfman
3000, rue Jean-Brillant
1^e étage, salle 1048
Tél.: (514) 343-6903

Services documentaires adaptés aux personnes handicapées (SDAPH)

(www.bib.umontreal.ca/SS/handic.htm)
Des services personnalisés sont offerts
à la Bibliothèque des lettres et sciences
humaines
Pavillon Samuel-Bronfman
3000, rue Jean-Brillant
Tél.: (514) 343-2135

Médiathèque

([www.bib.umontreal.ca/SS/media/
index.html](http://www.bib.umontreal.ca/SS/media/index.html))
Pavillon Samuel-Bronfman
3000, rue Jean-Brillant
Tél.: (514) 343-6111, poste 2632

Centre de données numériques et géospatiales

(www.bib.umontreal.ca/SS/num)
Pavillon Samuel-Bronfman
3000, rue Jean-Brillant
Tél.: (514) 343-6111, poste 2629

POINTS DE SERVICE


(prêt, retour de documents)

Campus de Longueuil

Édifice Port de Mer
101, Place Charles Lemoyne
Longueuil
Tél.: (450) 651-4777

Campus de Ville de Laval

Complexe Daniel-Johnson
2572, boul. Daniel-Johnson, 2^e étage
Laval
Tél.: (450) 686-4777



Université de Montréal
Direction des bibliothèques
Direction générale

Adresse postale:
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Adresse:
2910, boul. Édouard-Montpetit, app. 3
Montréal (Québec)
H3T 1J7

Téléphone: (514) 343-6905
Télécopieur: (514) 343-6457

www.bib.umontreal.ca

Université 
de Montréal